

# CONVENTION DE MANDAT DE GESTION

# Modèle pour les projets collectifs financés par l’Etat

**Le Mandant (A) :**

**Madame, Monsieur :**

Né(e) le : à :

:

Demeurant à (adresse) :

agissant en qualité de :

Si représentant d’une personne morale :

Représentant de :

Ayant son siège à :

N° SIRET :

Autre (préciser la fonction si vous n’êtes pas le représentant légal) :

**Le Mandataire (B) :**

**Madame/Monsieur :**

Né(e) le : à :

Demeurant à (adresse) :

Si représentant d’une personne morale :

Représentant de :

Ayant son siège à :

N° SIRET :

Autre (préciser la fonction si vous n’êtes pas le représentant légal) :

Le Mandant, donne mandat au Mandataire, qui l’accepte, pour le représenter auprès de l’État dans le cadre de l’appel à projets « Soutien aux investissements pour la plantation de haies et d’arbres intraparcellaires » dans le cadre du Pacte en faveur de la haie portant sur la réalisation des opérations décrites dans le devis de la prestation figurant en annexe 1.

Le Mandataire ainsi désigné est chargé de :

* Déposer, auprès de l’État, au nom et pour le compte du Mandant le dossier de demande d’aide relatif à l’opération indiquée ci-dessus ;
* diffuser au Mandant les CGU relatives au traitement de ses données personnelles ;
* signer la convention de financement avec l’État et ses éventuels avenants ultérieurs, au nom et pour le compte du Mandant ;
* informer le Mandant du contenu de la convention de financement ainsi que de ses annexes et avenants éventuels, le Mandant restant tenu vis-à-vis de l’État des obligations qui en découlent ;
* représenter le Mandant vis à vis de l’État ;
* diffuser au Mandant dans un délai raisonnable pour le bon déroulement de l’opération concernée, toutes correspondances émanant de l’État dont elle aurait à connaître ;
* transmettre à l’État, dans ce même délai, tout document, sous quelque forme que ce soit, émanant du Mandant et notamment les différents rapports prévus ainsi que l’ensemble des états récapitulatifs certifiés conforme par le représentant légal du Mandant ou son délégataire accompagné éventuellement des pièces justificatives demandées ;
* répondre à toute sollicitation de l’État concernant l’opération ;
* représenter le Mandant lors de visites sur place ou lors de contrôles diligentés par les services de l’Etat ;
* verser au Mandant, sous forme de service, la subvention de l’État dont le montant maximum est déterminé dans la convention de financement.

Le Mandant ainsi désigné est chargé de :

* transmettre dans les meilleurs délais au Mandataire tout document technique, juridique ou justificatif financier nécessaire à l’exécution du présent Mandat et de la convention de financement signée pour son compte avec l’État ;
* accepter le traitement de ses données personnelles conformément aux informations portées à sa connaissance dans les conditions générales d’utilisation par le Mandataire ;
* accepter l’ensemble des engagements prévus dans l’appel à projets « Soutien aux investissements pour la plantation de haies et d’arbres intraparcellaires » dans le cadre du Pacte en faveur de la haie ;
* permettre la réalisation de visites sur place ou contrôles diligentés par les services de l’Etat.

Le Mandant donne pouvoir au Mandataire pour percevoir, en son nom et pour son compte, la subvention lui revenant, et le Mandataire s’engage à lui répercuter la totalité de l’aide sous forme de service dans les meilleurs délais.

Le présent mandat aura une durée identique à la convention de financement, modifiée éventuellement par voie d’avenant, à intervenir entre l’État et le Mandataire pour laquelle il a été constitué et y sera annexé.

En cas de résiliation par l’une ou l’autre des parties du présent mandat, celle-ci devra être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception aux financeurs de l’aide et prendra effet huit jours après la date de réception de la résiliation.

Fait en 2 exemplaires originaux,

A ….

Le ….

Signature du **Mandataire (B)**

A faire précéder de la mention « Bon pour acceptation du mandat dans les conditions définies ci-dessus »

Signature du **Mandant (A)**

A faire précéder de la mention « Bon pour mandat dans les conditions définies ci-dessus »

Il est rappelé que le mandat est personnel ; il n’est ni cessible ni transmissible. Pièces à joindre obligatoirement pour le mandataire et, en cas de mandat de paiement, pour les mandants signataires d’un mandat sous-seing privé :

Représentant d’une personne morale :

* Représentant légal : précision de la qualité dans le mandat et copie de la pièce d’identité
* Autre ou si qualité non précisée : copie du pouvoir habilitant à représenter la personne morale (si GAEC, pouvoir signé de l’ensemble des associés) et copie de la pièce d’identité.

Personne physique : Copie de la pièce d’identité.

**Annexe 1** : **Devis de l’opération concernée par le mandat de gestion**

Date :

Structure porteuse du projet collectif (mandataire) :

*Le cas échéant : entreprises réalisant les travaux pour le compte du mandataire*

Nom et adresse du bénéficiaire final (planteur) :

Date prévisionnelle de début des travaux de plantation et durée des travaux :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Description**  **Tous les travaux prévus respectent les modalités de Pays de la Loire Bocage**[[1]](#footnote-1) | **Unité** | **Quantité** | **Prix unitaire** | **Total HT** |
| Plantation d’une haie | Plant | € | € | (Quantité x Prix unitaire) € |
| Plantation d’une haie sur talus | Plant | € | € | (Quantité x Prix unitaire) € |
| Plantation d’arbres intraparcellaires | Arbre | € | € | (Quantité x Prix unitaire) € |
| Regarnissage de haies existantes | Plant | € | € | (Quantité x Prix unitaire) € |
| Régénération naturelle assistée (RNA)  (à détailler par postes) |  | € | € | (Quantité x Prix unitaire) € |

|  |  |
| --- | --- |
| **Total HT** | € |
| **Taux TVA** | % |
| **Total TVA** | € |
| **Total TTC** | € |

Date et signature du planteur (avec mention « bon pour accord ») :

1. Cf. Cahier des charges annexé au règlement de l’appel à projets « Soutien aux investissements pour la plantation de haies et d’arbres intraparcellaires » du Pacte en faveur de la haie [↑](#footnote-ref-1)